



VIVRE A GOULVEN



Ùevañ e Goulc'henn
BULLETIN d'informations ~ KELEIER

Bulletin du 25 janvier 2019

Le bulletin est disponible sur le site de la commune www.mairie-goulven.fr
et sur celui de la Communauté de Communes : <http://www.pays-lesneven.fr>

Pour recevoir régulièrement le bulletin d'information dans votre boîte mail, vous pouvez vous inscrire en mairie.

Mairie : ☎ 02.98.83.40.69. – Courriel : mairie.goulven@wanadoo.fr

La mairie est ouverte le : lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h.

Permanence du maire et ses adjoints le samedi matin ou en semaine sur rendez-vous.

En cas d'urgence, vous pouvez téléphoner au 06.75.12.17.91.

Le contenu des annonces diffusées dans le bulletin, n'engage que leurs rédacteurs.



Organisation du « Grand » débat

Comme déjà dit dans le dernier bulletin, nous avons l'intention d'organiser des débats dans la salle communale de Goulven.

Les quatre thèmes proposés par la Présidence sont maintenant connus, mais aucune question n'étant interdite, nous pourrions débattre de tout ce qui peut concerner l'Etat.

Il reste entendu que les questions concernant la gestion de la commune pourront être débattues dans un autre cadre.

Nous vous proposons une première réunion début février, soit le samedi matin de 10h30 à 12h/12h30, soit en semaine, en soirée, de 20h à 21h30/22h.

Si le groupe estime que d'autres réunions doivent être organisées, nous le déciderons en fin de réunion.

Pour chaque réunion, un compte-rendu sera rédigé et sera disponible en mairie pour contrôle par les participants.

Merci de vous inscrire en mairie (par mail ou par note déposée dans la boîte à lettre **avant le 02 février**) en donnant vos disponibilités et votre N° de téléphone.

Le cahier de doléances est toujours disponible à la Mairie.

